Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste, Un An.	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois.	5 —
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

TARIF DES ANNONCES

Annonces.	la ligne 0,50
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 1,50
Chronique locale	— 3,00

TEMPERATURE

Lille, le 1er juin.

Minimum, nuit, abrité.	9·6
— — découvert...	9·0
Surface du sol, 8 h. du matin.	13·0
A 1 mètre de profondeur.....	11·0
De l'air à l'ombre.....	13·2
Maximum, jour, à l'ombre...	14·6
— — au soleil....	19·0

Etat hygrométrique. (8 h. m.) 0·/·7h
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 1er juin (8 h. du matin) la pression était de 725 m/m; le 3 juin (8 heures du matin) la pression est de :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

M. Brisson adresse à la Chambre quelques paroles de remerciements : Les applaudissements s'adressent, je le sais, non à une personne mais à des idées. La lutte a abouti à une victoire décisive et c'est cette victoire que vous saluez.

M. Brisson termine par quelques mots aimables au président éphémère M. Passy (Applaudissements). On fixe l'ordre du jour de mardi pour la réunion des bureaux.

La séance est fixée à mercredi à 4 heures pour statuer sur la décision des bureaux.

La séance est levée à 5 h. 30.

Les leçons du scrutin

Sous ce titre, le *Journal de Saint-Quentin* publie les réflexions suivantes d'un catholique français sur les causes de l'échec des conservateurs aux dernières élections.

Il y eut sans doute le fameux complot qui déroute une partie des électeurs, toujours prêts à se laisser berner par les manœuvres électorales du gouvernement.

Il y eut ensuite des abstentions, déplorable abandon d'un devoir sacré.

Il y eut enfin le vol des bulletins, la fraude et le mensonge, pratiqués sur une largeur d'échelle et avec une désinvolture du cynisme qu'aucun régime précédent n'avait encore connus.

Mais ces trois causes réunies n'expliquent pas le formidable écart qui s'est produit entre les voix conservatrices du dernier scrutin et celles des élections précédentes.

Il y a d'autres causes extérieures, permanentes et profondes, dont voici les deux principales.

Pour le première, M. Jean Lerolle pouvait écrire très justement :

» En réalité, le véritable triomphateur, ce n'est ni le gouvernement, ni le » Bloc » : c'est l'instituteur et » l'Ecole Rouge ».

« Depuis les dernières élections, quatre générations nouvelles, sorties de l'école laïque, sont entrées dans la vie publique. Ce sont elles qui, en jetant le poids de leurs voix dans la balance, ont fait pencher le plateau. L'anticléricalisme recueille aujourd'hui le bénéfice de l'effort persévérant avec lequel il a travaillé à façonner les jeunes générations ».

Rien n'est plus vrai, nous recueillons les fruits de la loi de 1886. Ceux qui l'ont votée prévoyaient-ils ce résultat ? Mais si ceux qui ne l'ont pas votée, si le clergé et les catholiques de France s'étaient comportés vis-à-vis de l'école » neutre » comme l'ont fait le clergé et les catholiques belges, nous n'aurions pas à enregistrer les désastres d'aujourd'hui. La neutralité est une impossibilité ; le mal ne peut pas rester stationnaire ni indifférent ou bien. » Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » L'ignorance officielle devait forcément devenir négation, puis blasphème ; et le disparition de l'idée de Dieu devait avoir comme corollaire et conséquence inévitables le disparition des grands principes et des nobles sentiments qui font l'âme d'une nation ; de telle sorte que nous avons pu assister à ce spectacle navrant, mais lamentablement logique, de la patriotique Lorraine élisant un délateur infâmant, et le catholique Bretagne nommant un rénégat sectaire !

La seconde cause (nous nous laisserons d'autant moins de le dire que les événements nous donnent plus raison), c'est l'absence d'une organisation » catholique ». Si elle avait existé, le soulèvement des inventaires, au lieu de s'affaisser et de s'éteindre, aurait trouvé une base solide qui eût maintenu le mouvement et l'eût transformé en résistance plus calme peut-être, plus régulière et plus disciplinée mais d'autant plus forte et effective.

Si l'organisation catholique n'oppose pas à bref délai une digue à la marée montante que l'école sans Dieu, jette chaque année sur le rivage électoral, nous serons de plus en plus envahis, et le jour n'est peut-être pas loin où nous serons complètement submergés.

Et puis, et enfin il le faut dire, sans aller jusqu'à nier Dieu, trop de candidats libéraux l'avaient remisé comme gênant. Or, sans lui, nous ne pouvons rien.

Et c'est un tel allié qu'il n'y a pas à en rougir.

On ne saurait méconnaître la justesse de ces réflexions. Elle s'impose à quiconque veut se donner la peine de réfléchir et de regarder plus loin, plus avant que les faits, vers les raisons et les causes qui les amènent fatalement.

Disons toutefois au *catholique français*, qu'il était bien plus difficile à nos évêques qu'à ceux de Belgique de s'unir dans une opposition commune à la loi scolaire. Sur laquelle des questions à l'ordre du jour, quelque vitales qu'elles soient, s'entendent donc tous les catholiques français ?

Disons aussi qu'à défaut d'une organisation catholique, il existe au double point de vue politique et social, une *action libérale populaire* qui fait appel à toutes les bonnes volontés et leur fournit un moyen de se grouper pour la défense des intérêts de la Religion et de le Patrie, des droits les plus sacrés de la conscience et de le liberté.

Malheureusement, un trop grand nombre de catholiques et de conservateurs n'ont pas voulu comprendre le but de cet organisation et lui ont refusé leur appui. Ils ont préféré éparpiller leurs forces et se lancer dans la mêlée en ordre dispersé.

Ils se sont fait battre par petits paquets. Seuls les libéraux de l'*Action Populaire* ont gardé leurs positions, prouvant ainsi que leur méthode était bonne et qu'ils étaient capables d'assurer la victoire s'ils avaient été plus suivis et mieux soutenus.

La leçon sera-t-elle enfin comprise ?

STÉPHANE.

ECHOS

EXAMEN D'OUVRIERS D'ART

Seront seuls admis à prendre part à ce concours au 1906 les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 18 ans avant le 21 mars 1906, qu'ils aient ou non été ajournés pour inaptitude physique, qu'ils aient ou non comparu devant la conseil de révision.

Les candidats devront adresser leur dossier à la Préfecture pour le 5 juin courant, dernier délai.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Courtois, inspecteur de l'exploitation, à Pontoise, est nommé en le même qualité, à Arras, en remplacement de M. Sonlez, précédemment nommé inspecteur principal à Saint-Quentin.

M. Deletoile, inspecteur de l'Exploitation, à Auinoya, est nommé en la même qualité à Pontoise.

M. Labbé, inspecteur de l'Exploitation, à Crépy-en-Valois, est nommé à Auinoye.

M. Rondelle, inspecteur de l'Exploitation, à Saint-Just, est nommé à Crépy-en-Valois.

M. Osselin, inspecteur à l'exploitation, à Abbeville, est nommé à Saint-Just.

M. Chevriar, inspecteur, attaché à la 6e inspection principale, à Saint-Quentin, est nommé inspecteur de l'Exploitation, à Abbeville.

M. Léo, inspecteur, attaché au service central du mouvement, à Paris, est nommé inspecteur, attaché à la sixième inspection principale, à Saint-Quentin.

M. Schoengrun, inspecteur de l'Exploitation, à Cambrai, est nommé inspecteur, attaché à la septième inspection principale à Arras.

M. Sabourin, inspecteur de l'Exploitation, au Cateau, est nommé en la même qualité, à Cambrai.

M. Chevalier, inspecteur, attaché aux services techniques de l'Exploitation à Paris, est nommé inspecteur de l'Exploitation au Cateau.

WAGONS A COULOIRS

La mise en marche sur les lignes du chemin de fer du Nord, des nouvelles voitures de 3e classe à couloir, est aujourd'hui chose faite.

Ces nouveaux véhicules comprennent huit compartiments de huit places chacun, les compartiments des extrémités sont à neuf places ; dans le milieu du wagon est installée une toilette.

Ces voitures reposent sur quatre roues, l'écartement des essieux est de 8 m. 50 et leur poids brut est de 19 310 kilos). Elles sont munies de freins Westinghouse et du harmo-siphon.

Il est à souhaiter que l'emploi de ces voitures se généralise rapidement sur les principales lignes du réseau du Nord.

LE CHARBON EN LORRAINE

On mande de Dombasle-sur-Sellle (Meurthe-et-Moselle) qu'un forage, poursuivi depuis quelques mois, vient de recouper, au niveau de 363 mètres, une veine de charbon de 2m60 d'épaisseur.

Cette découverte, rattachée aux résultats des autres forages pratiqués dans la région, semblerait préciser la direction d'un gisement important.

MÉTALLURGIE

On écrit du Nord à le *Métallurgie :*

Le marché sidérurgique se maintient dans de très bonnes conditions, le demande est bien suivie et les expéditions présentent une grande activité dans toutes les catégories de produits, sans arriver à donner satisfaction aux consommateurs.

Ce sont toujours les longs délais de livraison contre lesquels négociants et constructeurs récriminent à qui mieux mieux. Malheureusement, les maîtres de forges restent sourds aux réclamations, attendant toujours l'inventeur qui leur proposera le machine à raccourcir les délais.

Les laminoirs sont tellement chargés en commandes de poutrelles, que le Comptoir de vente de ces produits ne peut accepter tous les ordres qui se présentent. Désespérés de cette situation, certains acheteurs se sont adressés à l'étranger, mais hélas ! sans succès : les ententes internationales s'opposant à l'introduction des poutrelles en France.

Les aciers sont toujours rares, et leurs prix poursuivent doucement le chemin de la hausse sans exciter de résistances.

— On écrit des Ardennes :

Les réunions dernières des gros détenteurs de fonte et aciers bruts n'ont pas apporté l'indication précise que l'on attendait au sujet des cours qui seront élaborés pour le second semestre. D'un autre côté, les producteurs de cokes se réservent d'attendre la deuxième quinzaine de juin pour déterminer leurs nouveaux prix : mais d'ores et déjà, ils laissent entrevoir une majoration importante ; on parle de 27 fr. 50.— C'est en conséquence la hausse rapide et forcée à prévoir sur toute la ligne ; les fondeurs en subiront le contre-coup immédiat ; le cours des fontes brutes de moulage n° 3 s'orientera dans les environs de 80 à 85 francs. Le comptoir a traité quelques petites affaires ces jours derniers à 81 francs, jusqu'à fin décembre.

Les laminoirs ne sont pas mieux lotis ; ils amorcent les prix de base de 19 à 20 francs pour fer n° 2 1re classe, mais de part et d'autre c'est la prudence qui règne ; on s'engage difficilement par marchés et le réserve est plus accentuée du côté des maîtres de forges que de celui des acheteurs. Cela s'explique par l'abondance des ordres en carnets.

En tôlerie, noire et galvanisée, l'activité ne se dément pas ; à chaque consultation nouvelle, il est répondu par une majoration de prix.

C'est pour mémoire qu'il faut répéter que l'estampage et l'emboutissage sont de plus en plus surchargés ; les commandes sont toujours aussi pressantes en matériel de chemins fer et en spécialités pour l'artillerie.

On annonce une hausse nouvelle en clouterie et en boulonnerie. En ferronnerie et en petite fonderie, les prix ne peuvent que hausser également, malgré les précédentes majorations ; on doit s'y attendre fatalement.

LES ENFANTS A L'ÉTAT

Les enfants monnaie de pression électorale

Une des grandes marottes du parti collectiviste est de tout confier à l'Etat, chemins de fer, mines, assurances et combien de choses encore ! On s'élève, cependant déjà pas mal contre le monopole du tabac et celui des allumettes, mais la chose est dans l'air et l'on crie bravo à ceux qui osent à faire de l'Etat une sorte de mère Gigogne recélant sous ses jupes toutes les forces vives de la nation.

Les vrais collectivistes, les purs — car chez eux aussi, il y a de vilaes opportunistes qui ne vont pas jusqu'au bout et qui s'arrêtent à mi-côte — les purs, disons-nous, demandent que l'enfant appartienne d'abord à l'Etat et à nous ensuite, s'il en reste. Eh bien ! vrai, ce serait du propre et nous connaissons plus d'un citoyen qui, le jour où cette loi sans nom serait votée, se mettrait en grève, paternellement parlant.

***

Voyons plutôt ce qui vient de se passer à Lanfroicourt, petit village de Meurthe-et-Moselle.

Depuis neuf ans, les époux Laurent avaient chez eux, en pension, une petite fille, Marcelle Lehmann, que leur avait confiée l'assistance publique. L'enfant adorait ces braves gens qu'elle appelait » papa et maman ». Les époux Laurent, de leur côté, étaient tellement captivés par la gentillesse de la petite, qu'ils avaient résolu de l'adopter.

Survient la période électorale, M. Laurent, qui avait porté à domicile des journaux favorables à M. Marin, candidat progressiste, fut dénoncé par un délégué quelconque dont le nom est Mouchard et qui est très influent. Quelques jours après, M. Laurent recevait avis de la direction des Enfants assistés d'avoir à conduire, à Nancy, sans plus tarder, la petite fille qu'on lui retirait en l'avisant que, dès ce jour, le pension qu'on lui accordait était supprimée.

Le brave homme dut s'exécuter et se séparer de cet enfant que lui et sa femme élevaient depuis neuf ans et qu'ils considéraient comme le leur.

Il y a des gens qui appellent cela de la politique ! Eh bien ! nous, nous estimons que de tels procédés sont tout simplement immondes.

Lorsque l'on voit une pauvre petite fille de neuf ans arrachée à ceux qui l'ont élevée, qui l'aimaient comme père et mère et devenir simplement une sorte d'enjeu électoral, assimilable à du bétail que l'on troque au marché, tous les honnêtes gens, sans distinction d'opinion politique, doivent protester avec la dernière énergie. Ah ! oui, si les enfants appartenaient d'abord à l'Etat — c'est un peu ce qui se passe pour les enfants assistés — ce serait du propre ! Et il en serait de même de toutes choses sur lesquelles l'Etat parviendrait à mettre le grappin. Que l'avenir nous préserve d'un tel destin.

Osvald Lecoy.

Quelle poutre !

Oui, quelle poutre et comblen profondément enfoncée dans l'œil du F.·. Desmoes, dit Dewercker pour les fonctionnaires *fichés* et dénoncés par ce Vén.·.

Ce citoyen reproche au Syndicat Indépendant des mineurs les mains blanches de l'homme dévoué qui se dépense pour cette organisation purement professionnelle et tout à fait légale.

A ce même syndicat il fait un crime de ses institutions familiales, sociales et économiques, telles que la caisse dotale, la caisse de décès, les maisons ouvrières, etc., etc.

Feut-il rappeler au F.·. Desmons, *alias* Dewercker, que tout cela ne coûte pas un sou aux contribuables, que les syndiqués indépendants n'ont jamais été mis à réquisition pour subventionner un journal, que « les mains blanches », dont l'éclat offusque son œil prolétaire (?) n'ont rien à envier à la blancheur de certaines mains qui, depuis plus de trente ans, palpent chaque mois ou chaque trimestre l'argent des contribuables?

La poutre, mon Vén.·. ! La poutre, vous dis-je?

Les 16 Carmélites de Compiègne

VOIR EN 5e PAGE

Gazette du Nord

— Jeudi matin, à neuf heures, est eu lieu, à **BERGUES**, les funérailles de **M. Prosper Brasts**, secrétaire de mairie, officier d'académie, secrétaire-archiviste du Comice Agricole.

Le deuil était conduit par MM. Leclercq-Brasts, trésorier de la Caisse d'Epargne, gendre du défunt; Ernest Brasts, son frère; Aimé Ryckebusch, percepteur à Vendeglessur-Ecaillon, Brasts-Leclercq, ses neveux; Corion-Ryckebusch, son petit-neveu.

M. Claeys, ancien sénateur, maire de Bergues, portait la croix.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Hyacinthe Caroulle, conseiller municipal, membre de la Commission de l'Hospice; Emile Verclytte, conseiller municipal, membre de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance; Emile Swyaghedauw, receveur municipal et receveur des Etablissements charitables; Remi Ryngaert, trésorier du Comice agricole; Achille Tirmarche, percepteur; Jules Isaert, ami du défunt.

Dans l'assistance très nombreuse on remarquait la plupart des conseillers municipaux, le bureau du comice agricole, des maires des environs, les autorités militaires, les notabilités locales, etc.

Au cimetière, M. Claeys a prononcé une allocution émue.

— Mercredi ont eu lieu, à **DUNKERQUE**, les funérailles de **M. Pierre-Jean-Baptiste Pasquier-Beauchêne**, employé chez M. Jannin, et membre du Comité de l'Association des Combattants de 1870-71. Le drapeau de la société, une délégation de ses membres et une foule nombreuse ont accompagné le corps jusqu'au cimetière. Suivant le désir formel du défunt aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe et aucune couronne n'y fut déposée.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— Mardi, en présence d'un grand nombre de parents, d'amis, de connaissances, a eu lieu en l'église de **PETITE-SYNTHE**, le mariage de M. **Léon Faveau** et de Mlle **Jeanne Vandrysen**.

Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Serdobbel, missionnaire diocésain, oncle du marié, qui a adressé aux jeunes mariés, une touchante allocution.

— Nous sommes heureux d'annoncer le mariage qui sera célébré à l'église Saint-Chrysole, à **COMINES**, le mardi 5 juin, à 11 heures du matin, de **M. Edouard Bondael**, président de la Société de secours mutuels de Roncq, fils de feu M. Bondael, ancien maire de Roncq, avec **Mlle Pauline Verhaeghe**, de Comines, petite-fille de M. Auguste Vandewynckèle et fille de M. et Mme Henri Verhaeghe, de Comines.

Demander à la CROIX DU NORD, *15, rue d'Angleterre, Lille, les catalogues des Publications, Images, Phonographes, etc de la Maison de la Bonne Presse.*

Les numéros gagnants

DE LA

LOTERIE DE LA PRESSE

Le sixième tirage de la Loterie de la Presse a eu lieu vendredi matin à neuf heures, au Crédit Foncier.

Lot de **500.000** fr., n° 8.367, série 98.
Lot de **100.000** fr., n° 4.926, série 25.
Lots de **50.000** fr., n° 8.254, série 74 et n° 13.619, série 6.

Cent autres numéros gagnent chacun **1.000** francs :

Séries	Numéros	Séries	Numéros
2	7.771	31	1.028
2	12.059	25	918
2	8.474		
5	6.833	21	6.593
5	11.136	32	9.181
6	3.326	28	6.133
6	11.321	45	8.450
11	13.824	19	395
11	14.023	71	4.990
11	7.089	51	1.137
13	4.149	28	11.791
14	6.051	63	8.037
15	11.660	84	2.551
16	12.265	9	13.201
17	3.639	86	1.618
17	3.704	28	5.455
19	16.031	100	10
22	8.995	81	1.021
33	13.594	18	1.721
35	9.175	87	11.547
38	9.528		
41	11.205	8	12.219
41	14.687	94	13.520
44	14.415	70	8.071
48	11.834	32	9.428
50	12.449	79	10.571
51	2.423	37	14.677
51	2.753	38	6.497
52	2.940	90	12.504
54	4.938	48	4.896
56	11.629	54	12.282
58	2.302	75	7.625
59	12.959	89	11.528
61	13.993	45	13.422
62	13.078	30	13.984
68	12.305	90	4.645
70	1.828	65	9.059
70	8.005	98	9.478
70	13.565	17	8.478
73	4.151	94	14.078
80	9.887	21	14.378
81	8.304	44	11.788
85	10.793	63	4.119
85	11.979	27	14.138
86	12.620	54	11.727
86	7.579	10	6.289
88	5.669	59	5.816
88	9.183	99	9.054
95	13.263	15	2.035
96	13.330	94	14.995
97	11.703	40	4.290

Il n'y sera plus maintenant que quatre tirages, qui auront lieu, savoir :

Le 1er août 1906. — Un lot de 100.000 fr. et 50.000 lots de 30 francs.

Le 1er février 1907. — Un lot de 250.000 fr., et 50.000 lots de 35 francs.

Le 1er août 1907. — Un lot de 100.000 fr. et 50.000 lots de 40 francs.

Le 1er février 1908. — Un lot de 500.000 fr., et 50.000 lots de 50 francs.

Comité Flamand de France

Le Comité Flamand de France a tenu sa deuxième réunion trimestrielle le 29 mai 1906, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Dunkerque, mise à sa disposition par M. le maire Dumont.

Après avoir annoncé le décès d'un confrère belge, M. Nonday, archiviste à Bruxelles, et signalé les publications nouvelles de MM. l'abbé Monteuuis, curé de Leers, et Henry Cochin, le président a donné la parole successivement à M. Wadoux : » Effet produit à Dunkerque par la perte et l'arrestation du roi Louis XVI à Varennes (juin 1791) ; » — à M. Bouchet : « Le combat de Vermand (janvier 1871) et la belle conduite du 47e mobiles » ; — à M. Moulin : « Le conflit des deux langues à Dunkerque depuis la conquête de Louis XIV » ; — à M. Beck : « Le Musée flamand du Trocadéro » ; — à M. Lootan : » Un poème inédit du Duckerquois Dominique de Jonghe, etc. »

Le Comité a décidé que l'excursion archéologique annuelle aurait lieu en septembre à Saint-Omer.

Université catholique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conférences pour Jeunes Filles
rue de l'Orphéon, 20

La clôture des cours a eu lieu le 31 mai. A neuf heures, la messe a été célébrée au Sacré-Cœur pour M. le chanoine Salembier, directeur de l'œuvre. Comme le fait remarquer dans son discours M. le chanoine Leclerc : « Nous tenons à commencer et à clore nos leçons au pied de l'autel. Une prière au début, une prière à la fin : chacune de nos années scolaires s'encadre entre deux prières. L'enseignement qui vous est donné ici a en Dieu son origine et sa fin ; il vient de Lui et il retourne à Lui. »

Il est inutile de dire avec quelle attention a été écouté le prédicateur quand il a parlé des sentiments religieux et du rôle social des femmes du XVIIe siècle. Déjà l'éminent professeur avait traité dans ses cours aux jeunes filles de l'influence de ces femmes de lettres, contemporaines de Fénelon, qui s'appellent Mlle de Montpensier, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné et Mme de Maintenon. Son discours de clôture a été le couronnement de ses conférences ; il en a dégagé le charme religieux, il en a tiré le bouquet spirituel composé de toutes les fleurs de l'esprit chrétien et français.

Après la messe, tout l'auditoire s'est dirigé vers la rue de l'Orphéon, où M. Selosse, doyen de la Faculté de Droit, devait faire sa dernière conférence sur *la question du Maroc*. On sait avec quelle finesse d'esprit et quelle clarté d'élocution M. le doyen sait faire comprendre les problèmes même les plus compliqués et les plus délicats de la politique et du droit international.

Après quelques mots de félicitations et d'encouragement de M. le chanoine Salembier, l'auditoire s'est séparé en se donnant un nouveau rendez-vous au mois de novembre prochain. Personne ne manquera à cet appel, car toutes les femmes intelligentes comprennent de plus en plus la nécessité d'un enseignement supérieur foncièrement chrétien.

NE PERDEZ PAS D'ARGENT

Pour bien louer vos maisons ou appartements et trouver rapidement locataire, ayez recours à la publicité du BULLETIN IMMOBILIER de la *Croix du Nord*. Il paraît en dernière page les mercredis et samedis.

L'insertion, 1 fr. ; pour un mois, 5 fr.

LILLE

Le cambriolage de Saint-Maurice

La Sûreté a procédé, vendredi, à trois arrestations, les deux frères G..., messagers, et leur domestique V...

Le parquet les a maintenus.

Les individus nient énergiquement.

Attendons !

La Société de Géographie de Lille organise pour le 21 juin une visite à la Société Amandinoise de faïenceries et produits réfractaires et à l'établissement thermal de Saint-Amand.

Directeurs : MM. Decrsmer et le docteur Vermersch. Nombre limité : 50 personnes.

Tramways. — *Service direct entre Lille et Roubaix.* — On sait que dans la dernière séance tenue par le Conseil municipal, M. Baudon a annoncé que la Compagnie des Tramways, à la suite d'un vœu qui lui a été transmis, a décidé l'établissement d'un service rapide de tramways électriques entre Lille et Roubaix et vice-versa.

Ces tramways seront mis en circulation sur la ligne F ; ils feront le parcours Lille-Roubaix en 28 ou 30 minutes au lieu de 45 minutes. Ces voitures marcheront à la même vitesse que les autres circulant sur la ligne, mais ne s'arrêteront qu'à Croix. Il y aura peut-être un arrêt facultatif au Pont du Lion-d'Or.

Les voitures affectées à ce service se distingueront des autres par leur couleur. Elles seront peintes en blanc orné avec filets verts. L'intérieur sera confortable, luxueux même. Un tableau horaire affiché dans les kiosques fixera les heures du départ et d'arrivée de ces cars.

Kermesse de Vauban. — Le Comité des fêtes du quartier Vauban a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la ducasse il organise, pour le dimanche de la Pentecôte, une grande fête aérostatique, qui aura lieu sur la place Catinat, de deux à cinq heures.

Hippodrome Lillois. — *The Royal Vio.* — La direction de *The Royal Vio* a donné, hier soir, la première de son nouveau programme hebdomadaire, le troisième depuis son arrivée à l'Hippodrome Lillois.

Les applaudissements unanimes de la salle ont prouvé qu'elle avait eu la main des plus heureuses dans le choix de cette série de vues qui contient des numéros vraiment remarquables.

Un Voyage à Ceylan, tout à fait instructif. Une vue des *Chutes du Rhin*, des sujets du *Marine, avec un torpilleur sous la tempête*, d'une vérité saisissante qu'on en a une le mal de mer. Le cortège carnavalesque de Mardi-Gras à Nice (février 1906), qui nous transporte au pleine côte d'azur. *Une légende bretonne*, que savons-nous encore ! des sujets amusants et comiques à foison. En résumé tous les éléments possibles pour faire courir tout Lille aux Soirées du *The Royal Vio*.

Une vieille affaire. — En 1894, un fabricant de meubles, Aimable Maquet, rue Colbert, 180, était poursuivi pour banqueroute et escroqueries devant les Assises en même temps qu'une fille Berthe Dillincourt, 18 ans, et un agent d'affaires, Antoine Varlet.

Les deux derniers qui avaient réussi à prendre la fuite furent condamnés par contumace le 22 février 1894, Berthe Dillincourt à dix ans de travaux forcés et son complice à quinze ans de la même peine.

La justice française vient d'être avertie de l'arrestation en Suisse de la fille Dillincourt qui ne tardera pas à être amenée à Lille.

M. Coupillaud est chargé de le nouvelle instruction.

Singulier camarade. — Un maçon, Edouard P..., sera poursuivi pour vol d'outils au préjudice de deux de ses camarades de travail.

Coups. — Procès-verbal a été dressé contre les frères C..., 29 et 22 ans, pour coups et blessures à un jeune homme, Fleury Gaile, 16 ans.

Tout arrive ! — Sous ce titre nous avons relaté l'arrestation de MM. Delcourt, rue Saint-Gabriel et Albert Roussel, de Santes, pour vol de bicyclettes.

Ce n'était qu'une erreur de la Sûreté. Ces deux Messieurs en présence de leur avocat, Me Bataille, n'ont pas eu de peine à démontrer à M. Vérin, juge d'instruction, leur complète innocence. Ils ont été remis en liberté immédiatement.

Descente de parquet. — M. Coupillaud, accompagné de son greffier, M. Montagne, s'est rendu à Loos à la maison centrale pour interroger un détenu, Joseph Baudoin, 27 ans, qu'un sieur Blanchard, arrêté à Paris, avait accusé d'avoir participé à un meurtre.

Baudoin a fourni au juge des explications qui paraissent établir son innocence.

Vol. — Jules Cordonnier, 33 ans, demeurant à Lomme, sera poursuivi pour vol commis à l'Abattoir, au préjudice de M. Becker, boyaudier.

FEUILLETON N° 11

LE MAUVAIS PAS

par Jacques des Gachons

« Puis, je ne suis pas pressé d' »arriver». La route n'est pas dépourvue d'agréments. Laissez-moi musarder M. Olivier.

« Je vous « cause » tout cela comme je le pense en ce moment. mais il faut bien que je vous l'avoue, je suis beaubeup moins combatif en présence de mon hôte catégorique.

» La barbe y est certainement pour quelque chose, mais

(*Ici, à part, le dessin de la barbe*).

» sincère enthousiasme de ses paroles y est pour plus encore. Quelle fièvre dans ses yeux, dans ses gestes. On ne peut pas ne pas être convaincu, sur le champ. Ses évocations sont si précises qu'elles deviennent véritablement, des réalités.

» Lorsqu'on lit quelque récit de voyage, on peut être impressionné, mais l'émotion se mitige de méfiance et de doute. Il n'en va pas de même lorsqu'on a en face de soi un homme, au visage véritable, dont les regards appuient les paroles et qui vous dit : » J'étais là, j'ai vu telle chose. » Alors, on frissonne vraiment, on s'enthousiasme, on croit.

« Depuis cinq jours entiers, je suis sous le charme.

» Cet homme sait tout. Il connaît l'histoire du monde et il a fait le tour de toutes les philosophies, le tour complet qui ramène au point de départ. Il se compare à ce fou qui, parti à la poursuite du soleil, ayant fait le tour du monde, s'arrêta un soir au seuil de son propre village, ému tout à coup par le geste gracieux et obstiné du clocher, coupant en deux le coucher du soleil et montrant le ciel comme le Saint Jean de Vinci.

« Il m'a dit sa foi comme un homme qui n'a rien à cacher.

« Et, à côté de cela, il est au courant de toute la vie contemporaine. Il connaît tout le monde. Il a beaucoup d'amis peintres. Il m'a déjà conté cent anecdotes qui, cela est certain, corroborent ses affirmations.

» Il y en lui comme une curieuse application à généraliser. Il ne se contente pas du bonheur où il est parvenu, il veut que l'on profite autour de lui de son expérience. J'ai remarqué (oui, mademoiselle Madeleine, j'ai remarqué : je ne suis pas toujours dans mon nuage) qu'il avait de courts moments d'absence pendant lesquels ses yeux se fixent et ses oreilles se penchent vers les bruits mystérieux. La première fois, j'ai été étonné, la seconde fois je n'y pris plus garde ; on ne peut arriver à son âge sans avoir ramassé au chemin quelques petites manies. La sienne n'est pas dangereuse.

« Je passe la moitié du jour à peindre dans son petit parc sauvage. Puis nous partons sur les chemins, à travers champs, à travers bois, sur les coteaux. Il cause. Je regarde. Et grâce à la musique de ses paroles chaudes je vois mieux la nature ; je comprends mieux les couleurs.

» Jusqu'à présent, n'est-ce pas ? l'instinct seul m'a guidé. Mon heureux destin m'a conduit chez un homme qui m'explique mes propres émotions.

« Je le quitterai probablement après-demain. Je ne puis partir sans avoir salué sa femme et sa fille qui sont à Paris. Elles rentrent au château samedi. Je sens très bien que cette arrivée va rompre le charme étrange qui me lie à ce vieillard bienveillant.

« Ecrivez-moi donc encore à le même adresse.

« Dimanche, je serai sur la route de Milly et de Fontainebleau.

(*Ici une petite aquarelle représentant une route idéale serpentant vers une haute forêt*).

« Je vous embrasse tous trois de tout cœur. Un (*Ici, une main et un nez*) pour mon vénéré cousin, le marquis du Bézi.

« FRANÇOIS ».

Il y avait encore un petit croquis dans le paraphe de François et l'enveloppe elle-même était illustrée. Il est donc bien difficile de donner une idée d'une lettre du jeune peintre. Il n'écrivait pas souvent, tout entier à ses impressions quotidiennes, mais lorsqu'il se résolvait à écrire, sa plume courait à travers huit pages au moins et son pinceau lui venait à tout moment en aide, bien que ces lettres après avoir fait la joie et l'admiration du cercle de la famille s'en allaient rejoindre les précédentes dans un cartonnage imaginé par Mme Bonvent et tenu à jour par Madeleine.

M. Bonvent arrêt comme une âme en peine lorsque son fils était absent. Sa principale occupation consistait à aller, sur la route, au devant du facteur. Jusqu'à ce jour, il était rentré en logis fort dépité avec un petit carton dans la main. Certes, ces cartes postales prouvaient que François pensait aux siens, mais M. Bonvent comptait parmi les grands bonheurs terrestres, celui de s'installer bien commodément dans un fauteuil à oreillettes, de croiser les jambes et de se délecter lentement, ligne à ligne, d'une lettre de son fils.

Une carte postale, c'est la conversation brusque, dont le facteur lui-même, après la réception des postes et divers employés, en cours de route, ont eu connaissance avant vous. Peut-on s'asseoir et croiser ses jambes pour lire une carte postale ? On n'a même pas le temps de tousser pour s'éclaircir les idées. Aussi M. Bonvent professait-il une sainte horreur pour les cartes postales, illustrées ou non.

Un matin, il entra rayonnant !

— Enfin, j'en ai une !

La joie se peignit sur le visage de Mme Bonvent et sur celui de Madeleine, toutes deux aux aguets, une joie nuancée de résignation, car toutes deux savaient bien qu'elles ne tiraient pas de sitôt la lettre de l'absent.

M. Bonvent ne partagerait pas pour un empire le bonheur de lire le premier la lettre qu'il a dans sa poche. M. Bonvent s'en va vers son fauteuil, avec un peu d'orgueil dans sa démarche.

La tête s'appuie à l'oreillette; le pied se balance. Et déjà M. Bonvent sourit, intéressé.

A quelques pas, ne sachant à quoi occuper le temps, les deux femmes l'admirent, l'envient.

— Donne-nous au moins l'enveloppe ! dit Mme Bonvent.

Ce fut, pour la maison, une belle journée.

Tout de suite après déjeuner, M. Bonvent siffla Pyrame et Ravajoud et partit dans l'intention d'inviter à dîner le cousin Parfait. Il n'y avait pas de fête complète sans le cousin Parfait. Et puis M. Bonvent avait besoin de parler de François. Sur son chemin, il entra au bureau de tabac où se trouvait Gustave Langlois, le receveur de l'enregistrement, une des jeunes gloires du canton. Gustave Langlois, le fils de la mère Langlois, la couturière. Et le jeune homme saisit l'occasion avec empressement, car il espérait l'espoir de demander un jour le main de Madeleine à son tuteur, M. Bonvent du reste ne voyait pas d'un mauvais œil Gustave Langlois, un travailleur, malgré quelques menues manies dues au désœuvrement de la campagne.

Gustave Langlois était un joli garçon, blond, avec des moustaches et dont les cheveux, qui frisaient, presque naturellement, étaient séparés en deux par une raie savante. Il était assez timide et restait volontiers confiné dans son bureau qui lui laissait de larges loisirs. Il ne savait pas les occuper. Il n'aimait pas les livres et ne cultivait aucun art d'agrément. Sa principale ressource était d'entretenir l'ongle du petit doigt de sa main gauche.

Cet ongle, après cinq années d'efforts et de patience, atteignait trois centimètres et demi. Il se terminait par une élégante pointe arrondie, taillée selon le modèle aperçu un soir, avec émotion, par Langlois, à un dîner d'anciens élèves du lycée de Guéret, peu après sa sortie de cet établissement. Cet ongle appartenait à un clerc de notaire des environs et mesurait cinq centimètres exactement. Le jeune fonctionnaire pensait arriver à un pareil résultat en dix ans. Il serait certainement, alors, receveur dans une grande ville et il comptait sur ce signe caractéristique pour se faire remarquer de ses concitoyens.

Après cet ongle, c'était le taille de ses crayons qui occupait le plus Gustave Langlois. Il les tenait constamment pointus comme des aiguilles.